

# Le combiné enrouleuse-arracheuse d’arceaux

## Les principaux risques

**Mal de dos**
lié à la manutention des arceaux

**Risque de heurt ou d'entraînement**
au moment des interventions au niveau de la bobine



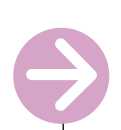
**Risque de coincement/ écrasement**
lors des interventions pour débloquer les arceaux

**Risque d’éclatement**
des flexibles hydrauliques situés à proximité des opérateurs

**Risque de chute**
de l'opérateur placé sur la machine

## Messages de prévention

- **Ne jamais intervenir pour décoincer les arceaux lorsque la machine est en marche.**
- **Vérifier la qualité des arceaux et porter des gants.**
- **Interdire la présence d’un opérateur sur la machine en avancement normal. Si la présence d’un opérateur est indispensable, prévoir un poste de travail.**



# Le combiné enrouleuse-arracheuse d'arceaux

## Les applications techniques

Informations des opérateurs :
présence d'une notice d'instructions
*(en cas de perte, contacter le constructeur)*

Prévoir une plate-forme de travail si un opérateur est présent sur la machine
5

Présence d'un protecteur latéral au niveau de la bobine d'enroulement



Identification des commandes (fonction et mode de fonctionnement)
4

Dispositifs adéquats permettant, après dételage, d'accrocher les flexibles hydrauliques
2

Prévoir un dispositif d'arrêt de la machine au poste de travail si un opérateur est présent à l'arrière

Protection des flexibles hydrauliques à proximité de l'opérateur

Présence en bon état des chevilles et goupilles d'attelage
2



# Le combiné rouleau chauffant semoir

## Les principaux risques




## Messages de prévention

- **Respecter les consignes d'éloignement de la zone de travail.**
- **Former les opérateurs à une procédure sécuritaire d'allumage du rouleau.**



# Le combiné rouleau chauffant semoir

## Les applications techniques

Informations des opérateurs :
présence d'une notice d'instructions
*(en cas de perte, contacter le constructeur)*

Les flexibles d'alimentation du gaz doivent être vérifiés et changés avant la date indiquée. Les gicleurs doivent être maintenus en parfait état

Présence en bon état de l'indicateur de pression. Celui-ci doit être visible depuis le poste de conduite



Présence de chevilles et goupilles en bon état
2

La mise en place de la bouteille de gaz doit se faire facilement. Si le support est situé à plus de 1 250 mm du sol, prévoir un moyen d'accès.

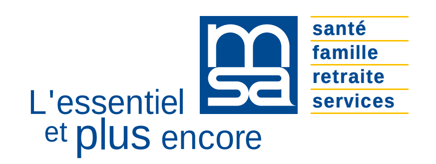
Prévoir des protecteurs pour les éléments mobiles de transmission (chaînes, pignons)
3

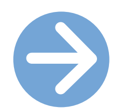
Apposition de pictogrammes prévenant du risque de brûlure et d'explosion

Prévoir une protection contre les risques de brûlure

Prévoir une plate forme pour le remplissage de la trémie. Si cette plate forme est située à plus de 550 mm du sol, prévoir un moyen d'accès
5







# La planteuse d'arceaux
## Les principaux risques




**Contact avec l'arbre de transmission** à cardans insuffisamment protégé : enroulement de l'opérateur

**Mal de dos** lié à la manutention des arceaux

**Risque de chute** lors de l'accès au chargement des arceaux ou lors de l'avancement

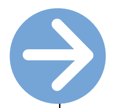
**Risque d'écrasement** par la machine suite à une chute entre le tracteur et la machine

**Risque d'éclatement** des flexibles hydrauliques situés à proximité des opérateurs

**Risque de coincement** lors des interventions pour décoincer les arceaux

## Messages de prévention

- **Ne jamais intervenir pour décoincer les arceaux lorsque la machine est en marche.**
- **Interdire la présence d'un opérateur sur la machine en avancement normal. Si la présence d'un opérateur est indispensable, prévoir un poste de travail.**
- **Vérifier la qualité des arceaux et porter des gants de protection.**



# La planteuse d'arceaux

## Les applications techniques

Informations des opérateurs : présence d'une notice d'instructions *(en cas de perte, contacter le constructeur)*

Protection des flexibles hydrauliques à proximité de l'opérateur

Présence en bon état des chevilles et goupilles d'attelage 2

Identification des commandes (fonction et mode de fonctionnement) 4

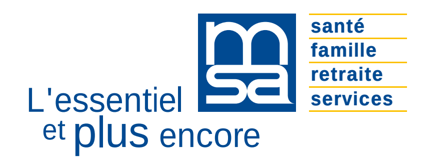


Pour le chargement des arceaux, prévoir une plate forme équipée de barres ou de chaînes protégeant l'opérateur contre le risque de chute. Si cette plate forme est située à plus de 550 mm du sol, prévoir un moyen d'accès 5

Afin de supprimer les risques d'enroulement autour de l'arbre de transmission à cardans 1 :

- maintenir le protecteur en bon état et sans modification
- prévoir un support de l'arbre lors du remisage
- indiquer le régime et le sens de rotation de l'arbre de prise de force
- présence d'un carter de protection du côté de la machine







# L’arracheuse de poireaux

## Les principaux risques

**Risque de chute et de coincement** entre la machine et le tracteur



**Contact avec les éléments mobiles** de travail et de transmission

**Risque de coupure,** sectionnement au contact de la scie circulaire

En cas de présence d'un arbre de transmission à cardans, **risque de happement**

## Messages de prévention

- **En cas de bourrage, ne jamais intervenir sans avoir préalablement arrêté tous les éléments mobiles.**
- **Descendre de la machine lors des manœuvres et se rendre visible du conducteur.**



# L’arracheuse de poireaux
## Les applications techniques

Informations des opérateurs :
présence d’une notice d’instructions
*(en cas de perte, contacter le constructeur)*

Risques liés au bourrage / débourrage au niveau de la scie circulaire 9

Indiquer la zone dangereuse au moyen d'un pictogramme

Présence en bon état des chevilles et goupilles d’attelage 2

Présence d’une commande d’arrêt de la scie et du tapis accessible et facilement identifiable depuis le poste de travail, si cela est techniquement réalisable (par exemple, en cas d’entraînement hydraulique) 4

Protection des flexibles hydrauliques à proximité de l’opérateur

Dispositifs adéquats permettant après dételage d’accrocher les flexibles hydrauliques et les cables électriques 2

Prévoir une protection pour les éléments mobiles accessibles depuis le poste de travail 3

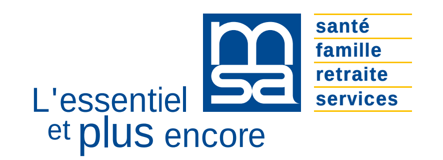
En cas de présence d'un arbre de transmission à cardans 1 :

- maintenir le protecteur en bon état et sans modification
- prévoir un support de l'arbre lors du remisage
- indiquer le régime et le sens de rotation de l'arbre de prise de force
- présence d'un carter de protection du côté de la machine

Prévoir une plate forme de travail équipée de barres ou de chaînes protégeant l'opérateur contre le risque de chute. Si cette plate forme est située à plus de 550 mm du sol, prévoir un moyen d'accès 5

Protection de la scie circulaire au remisage





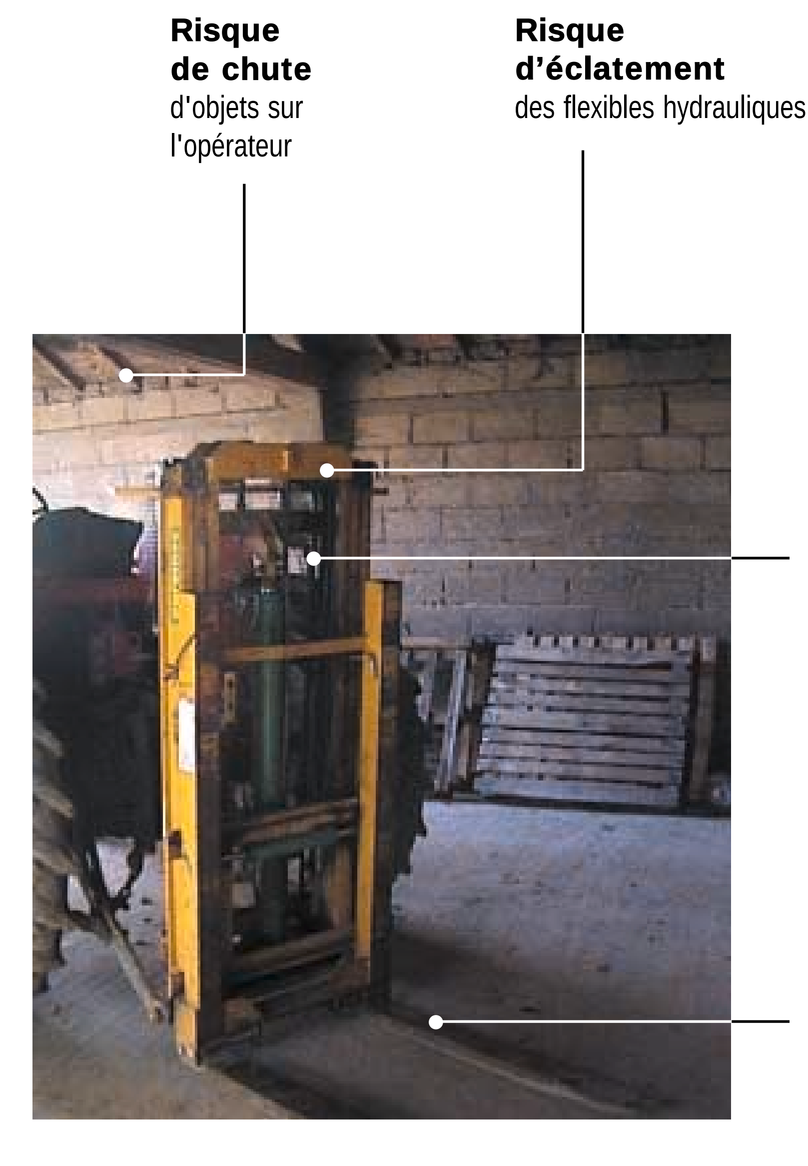


# L'élévateur

## Les principaux risques

**Risque de chute** d'objets sur l'opérateur

**Risque d'éclatement** des flexibles hydrauliques

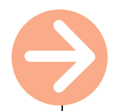


**Risque de coincement** dans le mécanisme des chaînes

**Risque d'écrasement** de l'opérateur par une chute de la charge ou par l'abaissement brutal des fourches

## Messages de prévention

- **Respecter les consignes d'éloignement de la zone de travail.**
- **Les vérifications périodiques (tous les ans) doivent être effectuées par un personnel compétent.**
- **Cet appareil ne peut en aucun cas servir d'appareil de levage des personnes.**
- **Ne jamais travailler sous l'appareil en position levée.**



# L'élévateur

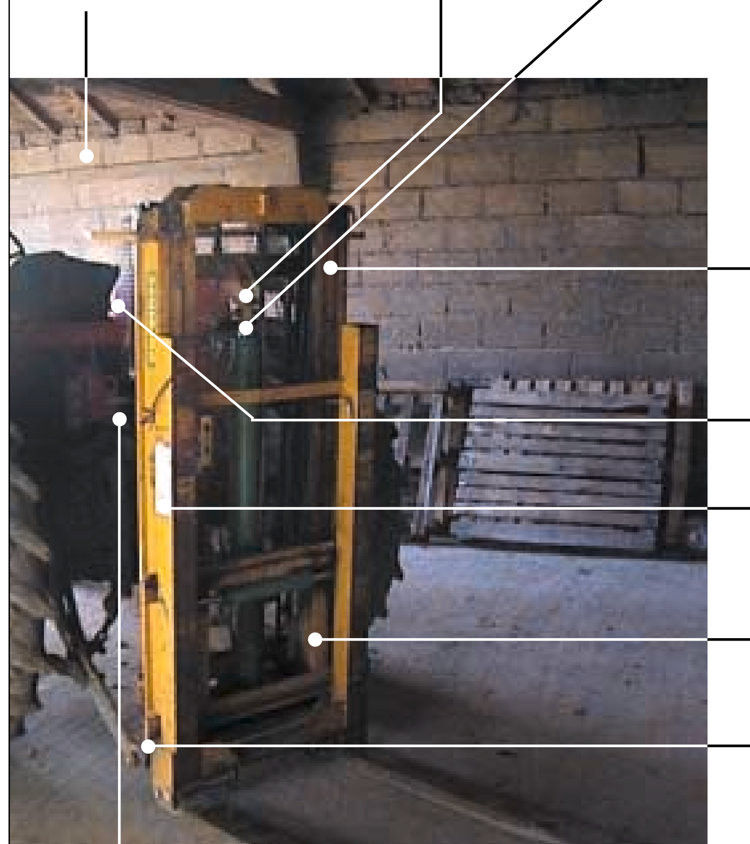
## Les applications techniques

Informations des opérateurs :
présence d'une notice d'instructions
*(en cas de perte, contacter le constructeur)*

Le tracteur doit être équipé d'une structure à quatre montants ou d'une structure de protection contre les chutes d'objets

Prévoir un protecteur pour les éléments de transmission (chaînes) 3

Prévoir un dispositif mécanique de maintien en position levée des fourches



Les flexibles hydrauliques (véhiculant de l'huile sous pression) doivent être protégés près du poste de conduite

Les commandes au poste de travail doivent être visibles et facilement identifiables (fonction et mode de fonctionnement) 4

Indication de la charge maximale susceptible d'être soulevée

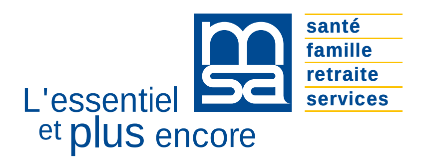
Dispositifs adéquats permettant, après dételage, d'accrocher les flexibles hydrauliques 2

Présence de chevilles et goupilles d'attelage en bon état 2

L'arrêt du moteur thermique ne doit pas entraîner de mouvements incontrôlés (abaissement brutal des fourches)

**Vérifications périodiques de l'élévateur tous les 12 mois - arrêté du 9 juin 1993**







# Machines conçues par l'exploitant : vos obligations



> Obligation de rédiger une déclaration CE de conformité

DECLARATION "CE" DE CONFORMITE

Le fabricant
adresse :………………………………………………………….
déclare que la machine désignée ci après :…………………
- est conforme aux dispositions de la directive 98/37/CE du 22 juin 1998 relatives aux machines
- est conforme aux réglementations communautaires suivantes :......……………………………………………….

et déclare que :
- les normes harmonisées suivantes ont été utilisées :
………………………………………………………………......

Fait à :……………... le ………………

Signature
Fonction

> Obligation d'évaluation des risques présentés par la machine. Celle-ci doit être consignée dans une documentation technique

> Obligation de rédiger un manuel d'instructions

> Obligation d'apposer le marquage CE




> Dans le cas d'un véhicule agricole remorqué amené à circuler sur route, réception obligatoire à la DRIRE *

* lorsque le PTAC est supérieur à 1,5 tonnes




## En cas d'accident



**Si ces mesures n'ont pas été respectées, en cas d'accident de travail d'un salarié, votre responsabilité sera retenue.**



# Machines conçues par l'exploitant : vos obligations

## L'autocertification "CE"



La procédure de certification qui s'applique aux grands constructeurs de machines agricoles s'applique également à l'exploitant qui conçoit sa machine dans son atelier afin de la mettre à la disposition de tiers. Ces formalités obligatoires sont définies par les articles R-233-73 à R 233-76-1 du Code du Travail. Le concepteur doit certifier, sous sa seule responsabilité, que la machine est conforme à l'ensemble des règles techniques de sécurité qui lui sont applicables. Pour ce faire, il doit procéder à 3 actes :

### 1. Constituer une documentation technique

Ce document doit préciser les moyens mis en œuvre par le fabricant pour assurer la conformité de sa machine.

En cas de contrôle par les services compétents, ce document doit pouvoir être fourni rapidement.

Il doit comporter entre autre :

> le plan d'ensemble et détaillé de l'équipement de travail et les plans des circuits de commande ;

> la liste des règles techniques et des normes utilisées lors de la conception ;

> l'évaluation des risques ainsi que les solutions mises en œuvre pour atteindre un niveau de sécurité conforme aux exigences de la réglementation ;

> un exemplaire de la notice d'instructions.

La notice d'instructions fait partie intégrante de la machine. Doivent figurer dans celle-ci :

• les renseignements d'ordre généraux (poids, puissance, niveau de bruit….),

• les instructions (maintenance, réglage, pratiques sûres d'utilisation, port des EPI,…),

• les mises en garde contre les risques résiduels.

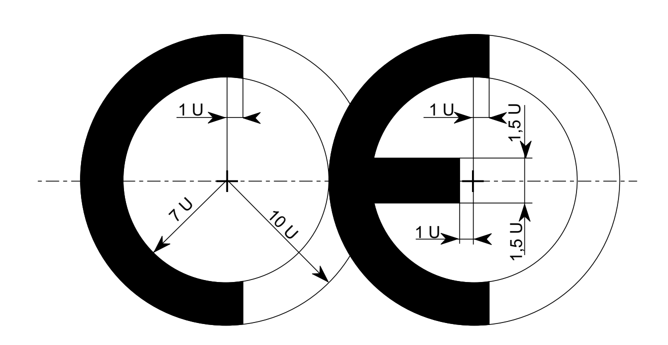
La non présentation de la documentation technique à la suite d'une demande des autorités nationales compétentes peut constituer une raison suffisante pour douter de la conformité de la machine.

### 2. Établir et signer une déclaration "CE" de conformité :

Celle-ci doit être dactylographiée ou rédigée en caractère d'imprimerie et doit comprendre les précisions indiquées dans le modèle donné au recto de cette fiche.

### 3. Apposer le marquage "CE" :

Ce marquage atteste que la machine est conforme aux exigences de la directive "machine" mais aussi aux exigences des autres directives qui lui sont éventuellement applicables. Il doit être apposé à un emplacement visible de manière indélébile selon le graphisme suivant :




La hauteur des lettres CE ne doit pas être inférieure à 5 mm.

En outre, la machine doit comporter un marquage comprenant au minimum les informations suivantes :

> le nom du fabriquant ainsi que son adresse ;
> la désignation de la série ou du type ;
> l'année de construction.

## La réception routière

La réception par la DRIRE est obligatoire pour tous les véhicules agricoles remorqués dont le PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) est supérieur à 1,5 tonnes. Cette obligation n'échappe pas aux remorques et bennes fabriquées de toutes pièces par les exploitants agricoles.

Cette réception porte principalement sur la signalisation, les dimensions, le poids et le freinage.

Au terme de cette réception, le concepteur doit apposer sur sa remorque une plaque indiquant la date et le lieu où a été effectuée la réception par la DRIRE



